

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: HBA OYONNAX ARBENT

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par 2022

A : Eau de bonne qualité

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire obiet de limitations de consommatie

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 63 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 378 substances différentes

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PUITS DE CORCELLES N°2, PUITS DE CORCELLES N°3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 25805 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « HAUT BUGEY AGGLOMERATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « HAUT BUGEY AGGLOMERATION »

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 63 Conformité: 100 %

Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 4,12 mg/L Valeur maxi : 5,8 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

Nombre de mesures : 1 131 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 microgramme/L

Nombre de prélèvements : 4

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum

Nombre de prélèvements : 63 Valeur maxi: 0,43 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne: 19,7 °f Valeur maxi: 21,2 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 02/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.